

SOUTIEN PARENTAL À LA PRATIQUE DU SPORT CHEZ LES JEUNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Celina Shirazipour, Université Queen's
Amy Latimer-Cheung, Université Queen's
Kelly Arbour-Nicitopoulos, Université de Toronto

CE QUE NOUS AVONS FAIT

- Nous avons examiné le soutien parental à la pratique du sport chez les jeunes souffrant d'un handicap moteur (paralysie cérébrale, spina bifida ou amputation d'un membre).
- Nous avons procédé à une analyse critique de la littérature académique et interrogé des parents de jeunes à mobilité réduite qui pratiquent ou non un sport.
- Nous nous sommes attachés à comprendre l'opinion des parents sur le sport ainsi que les obstacles, les facilitateurs et les ressources nécessaires pour soutenir la pratique sportive de leur enfant.

CE QUE NOUS AVONS TROUVÉ

- Par rapport aux parents de jeunes à mobilité réduite qui ne font pas de sport, les parents de jeunes à mobilité réduite qui font du sport :
 - Ne considèrent pas le sport comme risqué ou dangereux
 - Planifient les activités sportives en établissant un calendrier et en achetant du matériel.
 - Considèrent que l'engagement des parents dans le sport est important pour la pratique sportive de leur enfant
 - Utilisent les réseaux sociaux pour obtenir du soutien et trouver des occasions de faire du sport
- Les deux groupes de parents ont également identifié un certain nombre de facteurs qui influencent la pratique sportive de leur enfant :
 - Disponibilité du programme
 - Les types de programmes disponibles
 - Le coût des programmes et équipements adaptés
- Les parents se sont appuyés sur leur équipe médicale (médecins, physiothérapeutes, personnel d'assistance et autres) pour obtenir un soutien social et des informations sur les programmes sportifs.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Mettre l'accent sur l'**élaboration de programmes** que les jeunes ayant des programmes de mobilité apprécient et veulent continuer à suivre.
- Créer des programmes **spécifiquement destinés aux jeunes à mobilité réduite** afin que les parents et les jeunes aient d'autres options que les programmes intégrés.
- Lorsque vous déterminez **le lieu** et **le coût** du programme, réfléchissez à la meilleure façon d'accueillir les familles :
- Fournir **des installations** qui répondent aux besoins des jeunes (par exemple, les vestiaires ont-ils suffisamment d'espace pour que les parents puissent aider leur enfant à se transférer ou à changer d'équipement ou de vêtements ?)
- Lorsque vous envisagez de choisir un lieu, pensez aux **problèmes d'accessibilité** (par exemple, y a-t-il des rampes d'accès, des portes et des ascenseurs accessibles ?)
- Créer des **ressources** qui aident les parents à accéder à l'information et à entrer en contact les uns avec les autres.

